

POLICE

PRÉDICTIVE

JOURNÉE D'ÉTUDE PROFESSIONNELLE

Sous la direction scientifique d'**Anne-Sophie CHAVENT-LECLERE**,
Maître de conférences HDR, Centre de droit pénal, Equipe de recherche
Louis Josserand, Directrice de l'IEJ

Organisée par **Cyril PIOTROWICZ**, Doctorant, Centre de droit pénal,
Equipe de recherche Louis Josserand

Avec le soutien du Centre des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur

🕒 9H00-18H15

24 JANVIER 2018



**Grande salle de conférences
INTERPOL**

200 quai Charles de Gaulle - Lyon 6^e



**VALIDATION AU TITRE DE LA
FORMATION CONTINUE
DES AVOCATS**

POLICE

PRÉDICTIVE

JOURNÉE D'ÉTUDE PROFESSIONNELLE

Sous la direction scientifique d'**Anne-Sophie CHAVENT-LECLERE**, Maître de conférences HDR, Centre de droit pénal, Equipe de recherche Louis Jossierand, Directrice de l'IEJ

Organisée par **Cyril PIOTROWICZ**, Doctorant, Centre de droit pénal, Equipe de recherche Louis Jossierand

Avec le soutien du Centre des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur

24 JANVIER 2018

9H00-18H15



Grande salle de conférences

INTERPOL

200 quai Charles de Gaulle - Lyon 6^e

Cette journée d'étude professionnelle s'intéresse à un phénomène ancien : la prévention du phénomène criminel au travers du prisme des nouvelles technologies : les algorithmes prédictifs. De l'union de ces deux mondes est né le concept de predictive policing ou police prédictive, concept qui fait référence à l'utilisation des données par les forces de sécurité publique pour anticiper une infraction.

La réunion à INTERPOL des représentants des services de polices de plusieurs pays d'Europe est une occasion unique de mettre en perspective les différents logiciels utilisés, mais également les différentes pratiques opérationnelles et décisionnelles liées à une doctrine du maintien de l'ordre désormais basée sur des outils d'anticipation du phénomène criminel.

La journée d'étude professionnelle du 24 janvier est organisée par l'Université Jean Moulin Lyon 3 et s'inscrit dans le volet de valorisation du projet de recherche « Facteurs de résilience et d'acceptation de la police prédictive par les acteurs de la sécurité intérieure » en réponse à un appel du Centre des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur. Ce projet de recherche est piloté par l'École Nationale Supérieure de la Police et par le Service Central du Renseignement Criminel. Cette journée est financée par le fonds d'investissement en études stratégiques et prospectives du Ministère de l'Intérieur, par l'Institut d'Étude Judiciaire de Lyon et par le Service de la Recherche de l'Université Lyon 3.

🕒 09 h 00 | Accueil et Ouverture du colloque

Jean-Martin Jaspers, Directeur du Centre des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur (enregistrement vidéo)

Dr. Anne-Sophie Chavent-Leclère, Directrice scientifique du projet "Police Prédictive" pour l'Université Jean Moulin Lyon 3

🕒 09 h 30 | Les logiciels de police prédictive

Laurent Collorig, Directeur du Service Central du Renseignement Criminel, Gendarmerie Nationale

Christophe Courtois, Directeur de la société SuretéGlobale.Org

Jean-Luc Besson, Chargé d'études géostatistiques, Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales

🕒 11 h 00 | Pause

🕒 11 h 15 | La police prédictive à travers l'Europe

Mario Venturi, Chef assistant de la police italienne, Créateur du logiciel KeyCrime

Alis Dobler, Analyste criminelle, police municipale de Zürich, Suisse

Dr. Felix Bode, Directrice scientifique du projet SKALA, Bureau national des enquêtes criminelles du Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Allemagne

Dr. Miguel Camacho Collados, Inspecteur de police, Bureau national de lutte contre les crimes de haine, Espagne

🕒 13 h 00 | Pause Déjeuner

🕒 14 h 15 | Regards transversaux sur la police prédictive

Febe Liagre, Strategy and policy Officer, Réseau européen de prévention de la délinquance (EUCPN)

Me Alain Bensoussan, avocat à la Cour d'appel de Paris, spécialiste en droit des nouvelles technologies de l'informatique et de la communication

Dr. Andrew Ferguson, Professeur, Faculté de droit, Université de Columbia, Etats-Unis d'Amérique (enregistrement vidéo)

15 h 30 | L'organisation policière et la police prédictive

Dr. Hélène Monier, Docteure en management, Institut d'Administration des Entreprises, Université Jean Moulin Lyon 3, France

Cyril Piotrowicz, Doctorant, Faculté de droit, Université Jean Moulin Lyon 3, France

Anneleen Rummens, Doctorante, Institut pour la recherche internationale sur la politique pénale, Université de Gand, Belgique



16 h 30 | Pause



16 h 45 | Table ronde : « L'avenir de la police prédictive »

En présence de membres de la Police et Gendarmerie nationale



17 h 45 | Clôture de la conférence

Éric Angelino, contrôleur général de la police nationale, directeur-adjoint de l'École Nationale Supérieure de la Police

Valérie Lawson, Centre des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur

Dr Hervé de Gaudemar, Doyen de la Faculté de droit, Université Jean Moulin Lyon 3

Validation au titre de la formation continue des avocats (8h)

ENTRÉE LIBRE

- Réservée en priorité aux membres du ministère de l'Intérieur
- Sous réserve des places disponibles, ouverte aux universitaires, chercheurs, avocats et étudiants

Inscription obligatoire
Déjeuner sur place offert

Pour vous inscrire, téléchargez le bulletin d'inscription sur :

elj.univ-lyon3.fr/actualites

CONTACT

Cyril PIOTROWICZ

✉ cyril.piotrowicz@interieur.gouv.fr



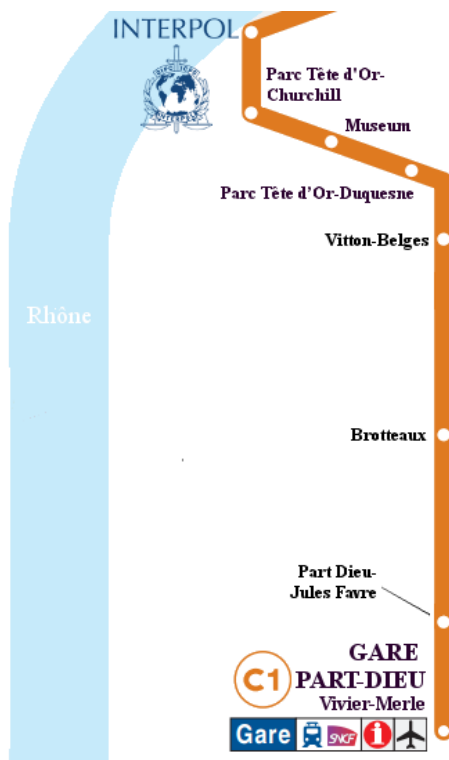
@Droit_Lyon3



FACULTÉ DE DROIT
ÉQUIPE DE RECHERCHE LOUIS JOSSERAND

**CENTRE DE DROIT
PÉNAL**





POUR REJOINDRE INTERPOL AU **200 QUAI CHARLES DE GAULLE - LYON 6^E**

Depuis la gare de Lyon Part-Dieu : emprunter le bus C1 en direction de Cuire, descendre à l'arrêt Interpol.

Depuis la gare de Lyon Perrache : emprunter le métro A jusqu'à l'arrêt Foch puis prendre la correspondance avec le bus C4 en direction de Cité Internationale, descendre à l'arrêt Interpol.



+ D'INFOS

FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR



- 9 Manufacture des Tabacs
- 9 Campus des Quais
- 9 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR